

# Vos représentants au Conseil de la Vie Sociale

Une instance au service de l'amélioration de la  
qualité de vie des résidents

<p><b>Résidence CARPE DIEM</b> 224 boulevard Paul Lintier CS 60102 53103 MAYENNE Cédex <b>02 43 08 22 30</b></p>	<p><b>Résidence L'EAU VIVE</b> 5 rue Roullois CS 60102 53103 MAYENNE Cédex <b>02 49 66 14 06</b></p>
<p><b>Résidence PAUL LINTIER</b> 168 boulevard Paul Lintier CS 60102 53103 MAYENNE Cédex <b>02 43 08 73 66</b></p>	<p><b>USLD Jardin d'Arcadie</b> 5 rue Roullois CS 60102 53103 MAYENNE Cédex <b>02 43 08 73 64</b></p>

## Le rôle du Conseil de la Vie Sociale :

### *Améliorer le quotidien des résidents au sein de l'établissement*

Le Conseil de la Vie Sociale est une **instance consultative** de l'établissement qui permet **l'expression et la participation des résidents et de leurs familles à la vie de l'établissement.**

- ➔ Il peut faire des propositions dans le but d'améliorer le quotidien des résidents.
  
- ➔ Il peut donner son avis sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement, notamment sur :
  - L'organisation intérieure et la vie quotidienne,
  - Les activités, l'animation socio-culturelle et les services thérapeutiques
  - Les projets de travaux et d'équipements,
  - La nature et le prix des services rendus,
  - L'affectation des locaux collectifs,
  - L'entretien des locaux,
  - Les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture,
  - L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge.
  
- ➔ Il est consulté sur l'élaboration et la modification du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement.

Le Conseil de la Vie Sociale se réunit **4 fois par an**, sur convocation de son Président qui fixe l'ordre du jour de la séance.

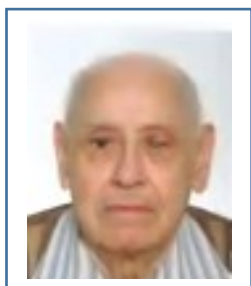
## Vos représentants au Conseil de la Vie Sociale :

*Qui sont-ils ? Pourquoi faire appel à eux ?*

*Comment les joindre ?*

Les représentants des résidents et des familles élus au Conseil de la Vie Sociale sont les **interlocuteurs privilégiés** des résidents et des familles qui n'y siègent pas. Ils **portent leur parole** au sein de cette instance qui contribue à **l'amélioration de la qualité de vie des résidents**.

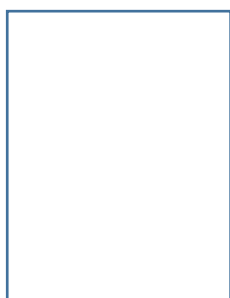
### Les représentants des résidents



Louis ESNAULT  
Résidence L'Eau-Vive  
(titulaire)



Madeleine DIEUAIDE  
Résidence Paul Lintier  
(titulaire)



Marie-Louise LAUNAY  
Résidence L'Eau Vive  
(suppléant)

## Les représentants des familles

 USLD Jardin d'Arcadie :



**Eric DOMER** (suppléant)

Tél. : 06 10 01 27 67

domer.eric@gmail.com

# Joindre les représentants des résidents et les représentants des familles, c'est simple !

Contactez-les par :



Téléphone



Mail



Déposer un courrier nominatif dans la boîte aux lettres située dans chaque Résidence :

- **Résidence Carpe Diem** : la boîte aux lettres de couleur bleue se situe dans la salle à manger de droite en entrant dans la résidence.
- **Résidence L'Eau Vive** : la boîte aux lettres de couleur blanche se situe dans le hall d'entrée de la résidence, à gauche de la porte d'entrée.
- **Résidence Paul Lintier** : la boîte aux lettres de couleur blanche se situe dans le hall d'entrée de la résidence, en face de la porte d'entrée.
- **USLD Jardin d'Arcadie** : la boîte aux lettres de couleur bleue se situe dans le hall d'entrée de la résidence.